

## Commission Infrastructure du mardi 17 juillet après-midi

### **Question de Mme Valérie Warzée-Caverenne au ministre des Entreprises publiques, de la Politique scientifique et de la Coopération au développement, chargé des Grandes Villes, sur "le parking de la gare de Ciney" (n° 13115)**

**Valérie Warzée-Caverenne** (MR): Madame la présidente, monsieur le ministre, on peut noter une recrudescence de l'utilisation des trains par les navetteurs et cet engouement est bien entendu le fruit de plusieurs campagnes de sensibilisation à l'utilisation des transports en commun pour des raisons tant écologiques qu'économiques. Un certain nombre de gares voient ainsi leurs parkings pris d'assaut chaque jour et manquent bien souvent de places pour répondre aux demandes.

À titre d'exemple, un nombre de plus en plus croissant de navetteurs empruntent la ligne 162 Luxembourg-Bruxelles à hauteur de Ciney. Il existe un projet de réhabilitation de la zone autour de la gare et j'imagine que, dans ce cadre, Infrabel sera attentif à mettre l'utilisateur du rail au cœur de ses préoccupations pour lui procurer une infrastructure la plus adéquate possible en fonction de ses besoins.

Par ailleurs, monsieur le ministre, dans le cadre des statistiques de fréquentation de la SNCB, vous est-il possible de nous communiquer le nombre de navetteurs au départ de la gare de Ciney ainsi que son évolution depuis cinq ans? Pouvez-vous nous donner le nombre de places de parking disponibles sur le parking situé à l'arrière de la gare de Ciney? Visiblement, ce parking rencontre un très grand succès car, faute de places, les automobilistes vont très régulièrement chercher des places ailleurs, encombrant notamment les espaces de parking des rues environnantes ou prévus pour les commerces.

Indépendamment de la question d'une possible suppression du passage à niveau à l'avenir, j'aurais aimé vous demander si l'extension de ce parking est prévue dans les projets d'Infrabel? Dans l'affirmative, dans quel délai, dans quelle proportion cette augmentation aurait-elle lieu? Quel serait le rôle de chaque intervenant dans ce dossier (Infrabel, la commune, ou autres)? Dans la négative, pourquoi?

Actuellement gratuit, ce parking risque-t-il de devenir payant en cas d'extension, comme c'est le cas dans certains lieux? Comment la gestion des deux-roues est-elle envisagée, étant donné le nombre croissant de vélos aux abords de la gare? On constate aussi qu'actuellement, l'accès de la gare de Ciney n'est pas aisé pour les personnes à mobilité réduite. Monsieur le ministre, pouvez-vous nous confirmer que, dans le cadre des différents aménagements prévus autour de la gare, une attention particulière sera portée à ce que cette problématique soit gérée de manière cohérente (parking, accès aux voies, bâtiments, etc. )?

**Paul Magnette**, ministre: Madame Warzée, le nombre de clients ayant validé leur carte train au minimum une fois au départ de la gare de Ciney est de 2 371 en 2010 et de 2 454 en 2011, soit une augmentation de 83 personnes.

Les données relatives aux années antérieures ne peuvent être immédiatement extraites de la *database*. Le nombre de places de parking de voitures est de 270 places marquées. Les projets de construction et de rénovation des parkings sont, aujourd'hui, du ressort de la SNCB-Holding. Dans le cadre des travaux d'Infrabel pour la suppression du passage à niveau, seule une adaptation minime du parking est prévue. D'une manière générale, le développement de parkings sera traité dans le nouveau plan d'investissement 2013-2025, qui est en cours d'élaboration.

En ce qui concerne la gestion des deux-roues, la SNCB Holding a équipé la gare de Ciney de 24 rateliers pour vélos. L'aménagement des pistes cyclables sur le domaine public du site de la gare est du ressort de la commune de Ciney. La gare de Ciney fait partie des 114 gares pour lesquelles la SNCB offre un service d'assistance aux personnes à mobilité réduite.

Toute personne à mobilité réduite peut bénéficier d'une aide à l'embarquement ou au débarquement dans ces 114 gares, notamment à Ciney, sept jours sur sept, du premier au dernier train. Dans 17 gares, une collaboration est organisée avec des sociétés de taxis pour le transport des personnes en chaise roulante, d'une gare sans assistance vers une gare offrant une assistance. Cela représente 131 gares pour lesquelles une solution globale est offerte.

La SNCB-Holding s'est engagée à rendre le bâtiment de la gare de Ciney et ses environs accessibles aux personnes à mobilité réduite en 2018.

Infrabel prévoit également de rendre les infrastructures accessibles aux personnes à mobilité réduite lors de la rénovation des quais et du couloir sous voies.

**Valérie Warzée-Caverenne** (MR): Monsieur le ministre, je vous remercie pour vos réponses. Si je vous entends bien, la concrétisation des projets relatifs à la gare de Ciney n'est pas prévue dans l'immédiat en ce qui concerne les aménagements!

J'ai bien noté votre réponse relative à l'augmentation de 83 personnes. Il est vrai qu'au quotidien, la gestion s'avère plus compliquée qu'il n'y paraît à travers les chiffres. Il importe de soutenir les navetteurs, puisqu'on les encourage à se diriger vers les transports en commun, mais il faut aussi leur donner les moyens de le faire.

Dans le cadre de la gare de Ciney, il faut savoir qu'ils proviennent très largement des alentours des villages avoisinants pour cette ligne. Il importe donc de donner une infrastructure adaptée aux automobilistes.

*L'incident est clos.*